

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 114 (2006)

Artikel: Tourisme médical à Lausanne dans la seconde moitié du XVIIIe siècle
Autor: Pillaud, Séverine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514212>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Séverine Pilloud

TOURISME MÉDICAL À LAUSANNE DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XVIII^e SIÈCLE *Le réseau de patients du Dr Tissot (1728-1797)*

Si le secteur touristique helvétique s'est surtout développé à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, notamment avec la mise en place d'infrastructures permettant d'accueillir une clientèle toujours plus nombreuse¹, l'attrait de la Suisse pour les visiteurs venus de l'étranger est documenté dès le siècle des Lumières. Les Alpes en particulier constituent un pôle magnétique important, où affluent, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, des visiteurs cherchant à goûter l'émotion procurée par le décor des montagnes. Les voyages et séjours en altitude s'intensifieront, vers la seconde moitié du XIX^e siècle, entre autres pour des motifs sanitaires : dans la mouvance des premiers traités de climatologie médicale², les cures d'altitude, recommandées pour les personnes souffrant de tuberculose, contribueront à donner un coup d'accélérateur au développement touristique de différentes régions montagnardes³. C'est justement de tourisme médical dont il sera question ici, plus précisément de l'attractivité d'un médecin vaudois, le Dr Samuel Auguste Tissot, qui exerçait à Lausanne dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. On examinera, principalement à travers sa correspondance médicale⁴, comment s'est constitué, autour de lui, un réseau de patients, en

- 1 Laurent TISSOT, « La conquête de la Suisse. Les agences de voyage et l'industrialisation du tourisme (1840-1900) », dans Paul BAIROCH et Martin KÖRNER éd., *La Suisse dans l'économie mondiale*, Zurich et Genève, 1990, p. 267-286.
- 2 Vincent BARRAS, « Physiologie et thérapeutique alpines au tournant du XX^e siècle », dans Jean-Claude PONT et Jan LACKI, (dir.), *Une cordée originale*, Genève, 2000, p. 219-233.
- 3 Vincent BARRAS, « Histoire d'une station climatérique, Montana, canton du Valais », dans *Revue médicale de la Suisse romande*, 1994, p. 361-371.
- 4 La plus grande partie de la correspondance de Tissot est conservée au Département des manuscrits de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne (BCU Lsne. cote IS/3784/II). La majorité des consultations épistolaires, dont on dénombre plus de 1300 pièces, sont inventoriées à partir de la cote IS/3784/II/143. Un projet de recherche FNRS (mandats 114-50945.97 & 1113-056771.99) a été conduit sur ce fonds d'archives dans le cadre de l'Institut Universitaire d'Histoire de la Médecine et de la Santé

majorité de nationalité française et issus des couches socioculturelles privilégiées. On s’efforcera d’identifier les différentes conditions et motivations qui sous-tendent le tourisme médical à l’époque.

Prendre les eaux...

Avant de se pencher plus en détail sur la trajectoire biographique et professionnelle de ce praticien vaudois, il convient de rappeler que le tourisme médical, dans le sens de voyages effectués pour des raisons de santé, remonte au moins jusqu’au XVII^e siècle, où l’on voit les élites européennes se déplacer pour bénéficier de cures thermales, alors très en vogue, notamment en France, en Grande Bretagne et en Italie⁵. Qu’on les prenne sous forme de boissons, de bains ou de douches, les eaux, auxquelles on reconnaît des qualités diverses en fonction de leurs sources, sont supposées guérir une multiplicité de maladies. Certaines stations thermales ou balnéaires deviennent des lieux de destination très prisés par les aristocrates, prenant même des allures de sites de villégiature mondains, où s’épanouissent des formes de sociabilité particulières, mêlant séjour d’agrément et consultations médicales⁶.

Le Pays de Vaud recelait lui aussi des centres d’hydrothérapie appréciés, parmi lesquels on peut mentionner l’Alliaz, Prangins, Rolle, Saint-Prex, Yverdon ou encore Henniez⁷. Avec le Flon, Lausanne possédait également sa source, appelée la Poudrière, mais, écrit Eugène Olivier, « sa renommée ne dépassa guère le faubourg qui l’abritait. En vain Tissot la recommanda et le *Journal de Lausanne* lui consacra une page sentimentale ; tout au plus les jeunes chlorotiques allaient savourer l’air matinal en dégustant l’eau ferrugineuse. »⁸

Publique (IUHMSP), à Lausanne. Cette recherche a notamment abouti à la réalisation d’un ouvrage multimédia, proposant une base de données détaillée du corpus et reproduisant numériquement les manuscrits originaux. Voir en particulier Séverine PILLOUD et Micheline LOUIS-COURVOISIER, avec la coll. de Vincent BARRAS, *Le « courrier du corps » au XVIII^e siècle. L’expérience de la maladie dans les consultations épistolaires adressées au médecin Samuel Auguste Tissot (1728-1797)*, à paraître.

5 Voir notamment Roy PORTER éd., *The Medical History of Waters and Spas*, London, 1990.

6 Voir notamment Laurence BROCKLISS, « The Development of the Spa in Seventeenth-Century France », dans *Medical History*, 1990, p. 23-47.

7 Eugène OLIVIER, *Médecine et santé dans le Pays de Vaud au XVIII^e siècle (1675-1798)*, Lausanne, 1934, tome second, p. 802-823.

8 *Ibid.*, p. 809-810.

« L'Hypocrate fameux des rives du Léman »

Si, en l'occurrence, les prescriptions de Samuel Auguste Tissot semblent avoir suscité relativement peu d'écho auprès de ses concitoyens, il en va bien différemment de son œuvre médicale, laquelle connut un impact retentissant dans toute l'Europe. Reprenant l'expression du futur doyen Bridel, qui le désigna comme « l'Hypocrate fameux des rives du Léman », Eugène Olivier précise : « Sa clientèle était immense. Pendant vingt ans, Lausanne se remplit des étrangers attirés par sa réputation. »⁹

La renommée de Tissot aurait fait de Lausanne une des capitales européennes de la santé, où accouraient alors des personnalités de haut rang, venues solliciter ses conseils :

« Peu d'hommes ont été dans leur vie aussi universellement honorés et estimés que le fut Tissot. Le peuple le considère comme un bienfaiteur de l'humanité [...] Les rois attirés par son renom cherchent à se l'attacher. [...] Le grand railleur qu'est Voltaire a lui-même confiance dans le talent de Tissot et conseille à ses amis de venir se faire soigner par lui [...]. »¹⁰

Parmi le grand nombre d'étrangers qui venaient régulièrement consulter Tissot, plusieurs « se fixèrent à Lausanne pour être plus à portée de ses conseils »¹¹ ; on y rencontrait des nobles très en vue dans la société de l'époque, dont la seule présence aux côtés du médecin lausannois contribua sans doute à accroître le prestige de celui-ci.

C'est avant tout pour ses domaines d'expertise professionnelle que Tissot est recherché, notamment quand il pratique l'inoculation de la petite vérole, dont il a été l'un des grands apôtres ; cette démarche préventive se trouve relativement controversée à l'époque, et peu de ses confrères acceptent de la mettre en œuvre :

« [...] en 1767, peu après que Tissot s'était décidé à rester à Lausanne, les princes savaient bien venir l'y chercher eux-mêmes. Le prince d'Anhalt, les princesses de Wurtemberg, et le prince Frédéric-François de Mecklembourg-Schwerin y étaient alors tout exprès pour y être inoculés. »¹²

9 *Ibid.*, p. 1061. Voir également André GUIAN, « Le livre des malades du Dr Tissot », dans *Revue médicale de la Suisse romande*, 1987, p. 713-721.

10 Emile GOCHET, *Etude sur S.-A. Tissot (1728-1797)*, Paris, 1902, p. 47-48.

11 Charles EYNARD, *Essai sur la vie de Tissot, contenant des lettres inédites de Tronchin, Voltaire, Haller, Zimmermann, Rousseau, Bonnet, Stanislas Auguste II, Napoléon Bonaparte, etc.*, Lausanne, 1839, p. 94.

12 *Ibid.*, p. 179.

Qui était donc ce personnage, qui, à en croire ses différents biographes, aurait fait de Lausanne une Mecque médicale dans la seconde moitié du XVIII^e siècle ?

Quelques indications biographiques sur le Dr Tissot¹³

Né en 1728, Samuel Auguste Tissot est originaire de Grancy. En 1741, il part pour Genève, où, après ses années de collège, il étudie les humanités à l'Académie. Diplômé *es arts* en 1745, il se rend à la Faculté de médecine de Montpellier, au sein de laquelle il suit une formation sous la direction du fameux professeur François Boissier de Sauvages. Son doctorat de médecine en poche, il revient, en 1749, dans le pays de Vaud, lequel se voit bientôt touché par une épidémie de petite vérole. Ayant remporté une certaine estime dans sa manière de traiter cette affection, il est nommé, en 1752, médecin des pauvres de Lausanne, ville dans laquelle il s'installe désormais comme praticien. Il débute également une carrière d'auteur, avec la parution, en 1754, de son premier ouvrage, *L'inoculation justifiée*, dans lequel il reprend les idées du célèbre médecin genevois Théodore Tronchin en faveur de l'inoculation préventive de la petite vérole.

Tissot est véritablement devenu une figure internationale grâce à ses activités d'écrivain. Il a composé une quantité de traités et d'articles médicaux, dont l'écho produit par quelques-uns lui a valu une grande notoriété, tant auprès de la population lettrée que de ses confrères. *L'onanisme* (1760)¹⁴ a ainsi suscité une formidable réaction dans le public, amenant nombre d'individus à recourir à ses conseils ; le médecin vaudois y décrit toute une série de maux et de malaises imputables, selon lui, à la pratique de la masturbation. Cet ouvrage a été réédité à plusieurs reprises.

Quant à *l'Avis au peuple sur sa santé*¹⁵, paru en 1761, il semble avoir remporté un succès sans précédent pour un ouvrage de vulgarisation médicale. Il a connu de multi-

13 Voir notamment André GUIBAN, Eugène OLIVIER et al., *Le docteur Tissot (1728-1797)*, Lausanne, 1928 ; Antoinette EMCH-DERIAZ, *Tissot: Physician of the Enlightenment*, New York & Bern, 1992 ; Vincent BARRAS et Micheline LOUIS-COURVOISIER éd., *La médecine des Lumières ; tout autour de Tissot*, Genève, 2001.

14 Samuel Auguste TISSOT, *L'onanisme*, Lausanne, 1760 (traduction et refonte complète du texte latin publié en 1758 : *Tentamen de morbis ex manustupratione ortis*).

15 Samuel Auguste TISSOT, *Avis au peuple sur sa santé*, Lausanne, 1761. Voir en particulier la nouvelle édition réalisée par Daniel TEYSSEIRE et Corinne VERRY-JOLIVET, Paris, 1993. L'historien français Daniel Teyssaire a consacré diverses publications à cet ouvrage et à son impact au XVIII^e siècle ; voir notamment Daniel TEYSSEIRE, « Aux origines de la médecine sociale et de la politique de la santé publique : 'L'avis au peuple sur sa santé' », dans *Mots/Les langages du politique*, 1991, p. 47-64. Voir également Eugène OLIVIER, « Autour de l'Avis au peuple », dans *RHV*, 1928, p. 259-294.

plus rééditions et traductions du vivant de son auteur¹⁶. A en croire le médecin français Marc-Antoine Petit, contemporain de Tissot, ce livre se trouvait « partout, à la ville, à la campagne, sur la table du savant, sur celle du pauvre, et jusque dans les boudoirs »¹⁷.

C'est encore une préoccupation éducative et préventive qui anime Tissot quand il publie, en 1768 et 1770, deux opuscules à l'attention de l'élite intellectuelle et des puissants, respectivement *De la santé des gens de lettres* et *Essai sur les maladies des gens du monde*¹⁸. Il y met en garde contre l'excès de « travaux d'esprit » au détriment de l'activité physique, et prône un mode de vie simple et naturel, éloigné du luxe et de l'oisiveté. Ces deux ouvrages ont également remporté un grand succès ; ils sont abondamment cités par les patients de Tissot, lesquels devaient se sentir concernés en première ligne par de tels propos.

La plus grande entreprise littéraire du médecin lausannois, celle qui, bien qu'inachevée, a conquis le plus d'estime de la part de la communauté médicale, semble être son *Traité des nerfs et de leurs maladies*. Publiés entre 1778 et 1780, ces trois tomes, de nature théorique, exposent les diverses affections susceptibles d'atteindre le système nerveux¹⁹.

A en croire ses différents biographes, Tissot aurait mérité sa place dans le panthéon des savants européens. Il a d'ailleurs été en contact avec la plupart des sommités des Lumières, mandaté comme correspondant associé de la Société de médecine de Lyon et participant à la fameuse « République des Lettres »²⁰, en entretenant une riche correspondance avec diverses éminences, en particulier Haller, dont il rédige la préface du traité sur l'irritabilité, ainsi que Zimmerman, de Haen et Hirzel. Outre ses échanges épistolaires avec des pairs, Tissot correspond, occasionnellement ou plus régulièrement, avec des figures célèbres comme Voltaire, Rousseau ou encore Napoléon Bonaparte²¹. Dans les courriers qu'il reçoit de telles personnalités, il lui arrive d'être interpellé tantôt comme l'ami, tantôt comme le médecin auquel on soumet un souci de santé, si

16 EYNARD, *Essai sur la vie de Tissot*, p. 80.

17 PETIT, « Notice historique... », sans pagination.

18 Samuel Auguste TISSOT, *De la santé des gens de lettres*, Lausanne, 1768 (traduction autorisée de *Sermo inauguralis de valetudine litteratorum*, 1766) ; Samuel Auguste TISSOT, *Essai sur les maladies des gens du monde*, Lausanne, 1770.

19 Samuel Auguste TISSOT, *Traité des nerfs et de leurs maladies*, Lausanne, 1778-1780.

20 Laurence BROCKLISS, « Les membres du corps médical comme correspondants : les médecins francophones et la République des Lettres du XVIII^e siècle » dans BARRAS et LOUIS-COURVOISIER éd., *La médecine des Lumières*, p. 151-169.

21 EYNARD *Essai sur la vie de Tissot*.

bien qu'il paraît artificiel de vouloir distinguer clairement le professionnel de l'homme ; gravitant généralement dans les mêmes sphères socioculturelles que ses patients, Tissot entretient avec plusieurs d'entre eux des rapports fondés autant sur la fonction médicale que sur la sociabilité informelle²². Le XVIII^e siècle ne connaît pas encore le port de la blouse blanche, qui a induit une clarification de la situation interactionnelle et une certaine distance affective entre les médecins et leurs malades²³.

Si la correspondance privée de Tissot recèle un nombre considérable d'allusions à la santé, c'est bien dans le cadre de ses échanges épistolaires liés à sa pratique professionnelle que l'on trouve la grande majorité des demandes de consultation explicites ; elles se présentent sous la forme de missives décrivant le cas d'une personne malade et réclamant tant un avis médical que des prescriptions.

La pratique de la consultation épistolaire au XVIII^e siècle

La consultation par lettre était une pratique relativement répandue au siècle des Lumières. A cette époque, où l'examen médical était encore relativement peu valorisé, les praticiens jugeaient qu'il était fréquemment possible de diagnostiquer et de soigner une affection sans voir le patient, en se fondant sur un compte-rendu détaillé du mode de vie de celui-ci et de l'histoire de sa maladie. Les nosographies étaient alors généralement construites à partir de la symptomatologie, accordant une attention toute particulière au ressenti du malade et aux circonstances précises dans lesquelles apparaissaient et se modifiaient les symptômes²⁴.

Les consultations épistolaires adressées au Dr Tissot n'ont pas toujours été rédigées par la personne malade elle-même. Dans près de 60% des cas, c'est une tierce personne qui prend la parole, faisant office de médiateur entre le praticien lausannois et ses patients²⁵. Le plus souvent, c'est un membre de la famille du malade ou son médecin traitant qui raconte les épisodes cruciaux de sa biographie médicale. Certaines lettres

22 Voir notamment Clara de SEVERY, « Le docteur Tissot et ses amis », dans *RHV*, 1928, p. 295-312 ; William de SEVERY, *La vie de société dans le pays de Vaud à la fin du XVIII^e siècle*, Genève, 1978 (1^{ère} éd. 1911) ; Clara de SEVERY, *Le Comte et la comtesse Golowkin et le médecin Tissot*, Lausanne, 1928.

23 Voir notamment Micheline LOUIS-COURVOISIER, « Le malade et son médecin: le cadre de la relation thérapeutique dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle », dans *Bulletin canadien d'histoire de la médecine*, 2001, p. 277-296.

24 Denis DIDEROT et Jean Le Rond d'ALEMBERT éd., *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de Lettres*, Genève & Neuchâtel, 1777-1779, (article « diagnose »).

25 Séverine PILLOUD, « Mettre les maux en mots : médiations dans la consultation épistolaire au XVIII^e siècle ; les malades du Dr Tissot (1728-1797) », dans *Bulletin canadien d'histoire de la médecine*, 1999, p. 215-245.

ont aussi été rédigées par des pasteurs ou des curés de paroisse, qui officient en tant que relais sociaux pour des patients d'extraction plus humble. Dans la majorité des cas toutefois, la clientèle de Tissot se recrute dans les sphères socio-économiques élevées ; elle compte, on l'a dit, un grand nombre d'aristocrates français²⁶.

La lecture de cette riche correspondance permet de jeter un éclairage sur le tourisme médical autour du célèbre praticien vaudois²⁷. Ainsi, Madame Guyou de la Core, résidante de Pontoise et « patiente épistolaire » de Tissot depuis quelque temps déjà, lui envoie un billet ne contenant aucune informative relative à sa santé mais une demande d'un autre ordre : elle souhaite que le médecin l'aide à trouver un logement à Lausanne, où elle compte résider temporairement afin de bénéficier de soins « plus rapprochés »²⁸. Ce document démontre une chose importante : la consultation par lettre ne remplace pas nécessairement une visite médicale traditionnelle ; dans bien des cas, au contraire, elle l'initie. Les échanges de courrier peuvent donc être considérés, à certaines occasions, comme le prélude à un voyage à Lausanne²⁹.

La lettre de Monsieur Volfius, avocat au parlement de Dijon, mérite d'être citée, car elle témoigne des diverses modalités de consultation médicale disponibles à cette époque. L'auteur affirme consulter Tissot depuis longtemps à son insu, faisant allusion à la lecture de ses ouvrages, dans lesquels il puise des préceptes pour son automédication. Cependant, ajoute-t-il, « quelque excellent que soient les livres, la personne vaut encore mieux, et mon dessein est, sur la fin de l'été, d'aller vous demander de vive voix vos conseils ». Entre-temps, il souhaite débiter une relation épistolaire, afin de bénéficier, à

26 Les caractéristiques sociologiques des « patients épistolaires » de Tissot sont difficiles à établir. On peut toutefois indiquer qu'il y a, d'après le corpus disponible à ce jour, 54% d'hommes pour 46% de femmes (le nombre total de patients s'élevant à près de 900). Les manuscrits fournissent très peu d'informations concernant leur situation socioprofessionnelle, surtout lorsqu'il s'agit de femmes. Parmi les professions ou métiers mentionnés, on trouve environ 70 militaires, une trentaine d'ecclésiastiques, près de 25 « gens de lettres », une vingtaine de fonctionnaires publiques, une dizaine d'avocats, un nombre semblable de négociants et quelques artisans (horlogers, orfèvre, sellier).

27 Concernant l'étendue géographique du réseau de « patients épistolaires » de Tissot, il convient de relever que la majorité des documents ont été expédiés de France, de Suisse et d'Italie ; on compte néanmoins un nombre considérable de lettres provenant d'autres pays européens, notamment d'Allemagne, de Belgique, d'Autriche ou même de Russie. Les courriers sont principalement rédigés en français, même s'il en existe une quantité non négligeable en italien, en latin et en allemand, langues que le médecin lausannois maîtrisait.

28 BCU Lsne.. IS/3784/II/144.01.03.22, sans date, [1750-1797].

29 Sur près de 1300 manuscrits, plus d'une centaine mentionnent une éventuelle consultation physique ultérieure avec Tissot. Très fréquemment, quand une relation thérapeutique de longue durée s'établit, on constate une alternance de consultations écrites et physiques.

distance, de recommandations précises. Il envoie donc un mémoire relatant sa maladie et le type d'existence qu'il mène. Revenant sur son projet de voyage, Monsieur Volfius évoque la possibilité de se rendre aux bains valaisans de Loèche, dont il a beaucoup entendu parler et qui pourraient être efficaces pour lutter contre sa maladie. Ce n'est toutefois pas uniquement des raisons sanitaires qui le motivent à se rendre en Suisse. Il compte y associer un voyage de plaisance, qui, explique-t-il, « en satisfaisant ma curiosité pour ce beau pays intéressant, ne peut toujours que contribuer au retablisement de ma santé »³⁰. Un tel extrait souligne l'attrait touristique que suscitent la Suisse et le Pays de Vaud, et ce dès la seconde moitié du XVIII^e siècle³¹.

Quant à l'attractivité de Tissot en tant que professionnel, elle semble s'amplifier par le bouche-à-oreille. Nombreux sont ses correspondants qui mentionnent des amis communs ou des anciens patients pour expliquer l'origine de leur démarche. Ainsi Monsieur Wilmot, qui se trouve actuellement en cure thermale à Boulogne-sur-mer, commence sa lettre par ces mots :

« Monsieur, ayant été incommodé il y a plus de trois ans par une maladie des nerfs (car il plait aux medecins de l'appeller ainsi), plusieurs de mes amis m'ont conseillé d'aller passer quelque tems à Lausanne et de me mettre sur les ordonnances de Monsieur Tissot, mais il s'agit, afin que je puisse le faire, de savoir si, dans les circonstances actuelles, la communication entre la France et la Suisse n'est pas arretée, et que la diligence arrive à Geneve comme autrefois [...] »³²

L'auteur s'adresse ici au médecin connu pour être un spécialiste des maux d'origine nerveuse, dont il se croit précisément affecté. Il a sans doute lu les ouvrages du praticien lausannois sur la question, ou du moins entendu parler d'eux. Pour satisfaire son désir de le consulter en personne, Monsieur Wilmot doit toutefois s'enquérir des voies de communication, condition matérielle nécessaire au tourisme médical. On relèvera d'ailleurs que, parmi les patients de Tissot, les ressortissants français et helvétiques sont bien plus nombreux que les autres, proportionnellement, à avoir effectué à un voyage à Lausanne ou à envisager cette possibilité ; une disparité que l'on peut notamment mettre sur le compte de l'accessibilité de la capitale vaudoise suivant la région où l'on réside.

30 BCU Lsne., IS/3784/II/144.03.06.33, 9 avril 1785.

31 Voir notamment Laurent TISSOT, « Voyageurs et touristes dans le Pays de Vaud en 1803 », dans *Vaud sous l'Acte de Médiation, 1803-1813: la naissance d'un canton confédéré*, Lausanne, 2002, p. 261-265.

32 BCU Lsne., IS/3784/II/144.05.07.41, 2 avril 1793.

La question de l'accès est en outre directement liée à celle de la saison. Ainsi Monsieur Serres, dont la lettre est expédiée de Montpellier, précise-t-il que cela fait longtemps que lui et sa femme, malade depuis plusieurs mois, songent à venir à Lausanne; ils ont d'ailleurs encore été confortés dans leur idée après avoir parlé avec la marquise de Pons, dont le fils s'est trouvé guéri depuis qu'il est passé entre les mains du médecin vaudois. Ce projet ne peut toutefois être mené à bien dans l'immédiat en raison de contraintes climatiques :

« Si la saison n'étoit pas aussy avancée, elle aurés pu venir à Lausanne, mais nous esperons que vous nous marquerés ce qu'elle dois faire pendant cet hyver, et au retour du beau tems, nous pourions faire le voyage. »³³

Certaines époques de l'année sont sans conteste plus propices que d'autres pour voyager. On préfère généralement différer cette démarche jusqu'au retour du printemps, l'hiver rendant les routes hasardeuses, quand elles ne sont pas tout simplement coupées en raison de la neige ou du gel. Mme de Morville, dont la lettre est datée du 11 février 1783, souhaiterait être en permanence en contact avec le médecin lausannois, tant son inquiétude est grande. « Si les terres peuvent une fois se radoucir », écrit-elle, « je crois que je n'y tiendrai pas et que je partirai »³⁴. Parmi les patients de Tissot bénéficiant d'un certain niveau de vie, nombreux sont ceux qui, au retour des beaux jours, partent s'installer quelques mois dans la capitale vaudoise :

« Les malades étrangers [...] avaient appris le chemin de Lausanne. Beaucoup y passaient l'été. A la duchesse de Courlande avaient succédé nombre de princes et de grands seigneurs; Mme de Brionne, le duc d'Elboeuf, le comte Razoumowski, étaient du nombre, de même que l'évêque de Noyon, frère du maréchal de Broglie. »³⁵

On le voit, l'activité professionnelle de Tissot a exercé un réel impact touristique sur Lausanne, attirant en particulier une multitude de clients aisés. A en croire Charles Eynard, l'afflux est devenu encore plus massif après la publication du *Traité sur la santé des gens du monde*, que le médecin vaudois fit paraître pour la première fois en 1770 :

« La seconde édition de ce traité suivit de près la première et attira à Lausanne un nombre considérable d'étrangers. Les hôtels ne suffisaient plus à leur affluence, beaucoup s'établirent dans les campagnes des environs de Lausanne. De là l'aisance, le luxe, les modes, les heures tardives des capitales, le goût de la toilette, du jeu et des plaisirs qui augmentèrent sensiblement. »³⁶

33 BCU Lsne. IS/3784/II/146.01.01.06, 30 septembre 1785.

34 BCU Lsne. IS/3784/II/144.03.02.07, 11 février 1783.

35 EYNARD, *Essai sur la vie de Tissot*, p. 245.

36 *Ibid.*, p. 222-223.

Le tourisme médical autour de Tissot a engendré des retombées commerciales sur la région environnante, induisant des types de comportement caractéristiques des sphères sociales mondaines : soirées, divertissements, apparat, etc. A nouveau, on constate que la frontière entre voyages à visée thérapeutique et séjour d'agrément semble souvent mouvante.

Quand le voyage à Lausanne est rendu impossible

Pour participer au tourisme médical et faire le déplacement jusqu'à Lausanne, les malades doivent pouvoir se prévaloir de certains moyens financiers, ce qui n'est pas le cas de tous les correspondants de Tissot. Monsieur Bonnevaux, ancien militaire, se trouve dans une situation précaire, ayant connu le malheur, explique-t-il, de « perdre mon état de colonel, par la réforme entière du régiment, et de me trouver sans fortune, ny aucune existence ». Il serait volontiers allé frapper à la porte du praticien vaudois, si ses moyens « médiocres » lui permettaient « d'entreprendre un voyage aussi considérable et aussi dispendieux » depuis Paris³⁷.

Monsieur de Kergas, qui écrit de Guérande, en Bretagne, connaît des difficultés similaires : malgré une « fortune médiocre », cet ancien militaire pensait pouvoir vivre heureux jusqu'au jour où sa santé s'est dégradée. C'est alors qu'il a « vu que le riche avoit, outre l'avantage de secourir le malheureux, souvent celui de recouvrer ce bien si précieux, la santé ». Comme il habite à 200 lieues de Lausanne, il ne lui « reste donc que la voie de la consultation écrite »³⁸.

La consultation à distance résulte ici d'une incapacité économique à procéder différemment, à moins de changer de praticien. La santé a un prix, que tous les malades du XVIII^e siècle ne pouvaient pas payer, loin s'en faut. Le tourisme médical doit par conséquent également être envisagé sous l'angle des rapports sociaux de classe. Ajoutons qu'il ne faut pas seulement posséder des ressources économiques pour voyager, il faut aussi avoir du temps libre, ce qui, la plupart du temps, va de pair avec une certaine aisance matérielle.

Monsieur Vauvilliers, qui travaille comme secrétaire à Baviile, en Apajon, et ce malgré les nombreux maux qui le tourmentent depuis dix-huit ans, sait qu'il devra attendre

³⁷ BCU Lsne. IS/3784/II/144.02.01.08, 1773.

³⁸ BCU Lsne. IS/3784/II/144.01.08.16, 17 septembre 1773.

au moins quinze jours la réponse de Tissot à sa lettre. Il exprime le regret de ne pas être en mesure de se rapprocher de celui-ci : « Si j'étois et plus riche et plus libre, je volerois près de vous, mais vous me guerirés de loin [...] »³⁹ Quant au chevalier de Peyrelongue, capitaine au corps royal d'artillerie en garnison à Strasbourg, il avait sollicité un congé pour aller voir le médecin lausannois, mais cette faveur lui a été refusée. Il pourra bénéficier d'un peu de temps libre prochainement, mais il s'attend à ce que les chemins soient alors impraticables. Ayant reporté son voyage en Suisse au printemps prochain, il se contente, d'ici là, de le consulter par lettre⁴⁰.

Il arrive aussi que les « patients épistolaires » soient empêchés de se rendre dans la capitale vaudoise pour des raisons liées à leur état de santé. Madame de Maucune, recommandée par un certain Monsieur Domblesieux, consulte par lettre car elle ne peut pas se déplacer en raison de son âge et de sa « grande infirmité »⁴¹. Une autre malade, affectée depuis longtemps de souffrances « extrêmes et continuelles », a eu les livres de Tissot entre les mains et s'est convaincue que lui seul, « après Dieu », peut la sauver. Elle n'est toutefois pas en état de faire le voyage jusqu'à Lausanne ; par conséquent, « elle a pris le party de faire dresser par son médecin une description détaillée de son état [...] »⁴².

Il ne faudrait pas pour autant en conclure que la consultation par lettre constitue uniquement une solution faite de mieux ; elle représente aussi certains avantages non négligeables par rapport à une visite médicale classique. Elle permet notamment de préserver l'anonymat des malades, ce que plusieurs onanistes, ayant lu le traité de Tissot sur les risques sanitaires liés à la masturbation, paraissent apprécier. Son intérêt majeur réside dans le fait qu'elle ménage une certaine marge de manœuvre aux patients, qui ont ainsi la possibilité de consulter différents soignants en parallèle et de choisir plus librement la prescription qu'ils entendent observer. On a affaire ici à une forme de tourisme thérapeutique dans un sens plus moderne, compris comme une multiplication des recours à divers praticiens.

39 BCU Lsne. IS/3784/II/144.02.04.26, le 14 mai 1774.

40 BCU Lsne. IS/3784/II/144.03.06.06, 7 septembre 1785.

41 BCU Lsne. IS/3784/II/144.01.05.11, sans date, [1770].

42 BCU Lsne. IS/3784/II/144.01.09.14, 20 octobre 1773.

Tourisme thérapeutique ou multiplication des consultations

La plupart des patients qui adressent une requête écrite à Tissot sont suivis par un « soignant ordinaire », le médecin traitant ou tout autre conseiller thérapeutique en charge de leur cas. Il s'agit généralement de praticiens installés à proximité des malades et susceptibles de surveiller l'évolution de leur état de plus près. Le chevalier de Belfontaine, par exemple, qui réside à Paris, s'est mis entre les mains du Dr Geoffroy, exerçant dans la capitale française. Cela ne l'empêche pas d'écrire une lettre au médecin lausannois, suite à la lecture de l'un de ses ouvrages où il a cru reconnaître son affection⁴³.

Il arrive que des patients effectuent des consultations parallèles à l'insu de leur médecin traitant, probablement afin de ne pas froisser la susceptibilité de celui-ci et de ménager le pacte relationnel. C'est le cas du comte Ferray de Romans, qui s'adresse à différents praticiens en cachant tout de ses démarches au Dr Chol, son soignant ordinaire à Lyon⁴⁴. Le choix épistolier permet alors de mieux garantir la discrétion de telles entreprises.

Il est intéressant de noter que le tourisme médical ne fonctionne pas nécessairement de façon unilatérale : des malades étrangers, bénéficiant déjà des conseils d'un soignant local, demandent parfois à Tissot de se déplacer pour une consultation exceptionnelle. Ainsi, Madame Morel Boyer, résidant habituellement à Besançon, s'est-elle rendue à Morez près de St-Claude dans l'espoir de pouvoir obtenir une entrevue avec le médecin lausannois. « Impotente et souffrante », elle déclare : « Il ne m'est pas possible par lettre de vous donner une explication claire de mon état, j'ignore tous les termes qui pourroient me rendre intelligible ». C'est pourquoi elle le prie de venir la voir, proposant que son mari vienne le chercher en voiture. Madame Laborère-Despens, de Saint-Sever, a, quant à elle, appris que le praticien vaudois s'était rendu au chevet de la duchesse de Rohan, à Mirande. Comme cette localité se trouve près de chez elle, elle espère profiter à son tour d'une consultation physique⁴⁵.

Le voyage, c'est la santé ?

Si le déplacement à Lausanne, auprès du Dr Tissot, représentait, pour nombre de ses correspondants, une réponse à un problème de santé et l'espoir d'une amélio-

⁴³ BCU Lsne. IS/3784/II/144.01.07.02, 25 novembre 1772.

⁴⁴ BCU Lsne. IS/3784/II/149.01.05.05, 29 septembre 1779.

⁴⁵ BCU Lsne. IS/3784/II/144.01.08.01, 28 octobre 1771.

ration, d'autres malades entreprenaient des voyages pour les vertus curatives du changement d'air et de décor, donnant ainsi une dimension plus générale à la notion de tourisme médical au XVIII^e siècle. Séjourner dans d'autres contrées pouvait, à l'occasion, constituer en tant que tel un moyen thérapeutique. Tissot l'explique de façon détaillée à l'un de ses consultants italiens, dont les moyens financiers lui permettent de parcourir l'Europe sans autre restriction que celles imposées par son corps souffrant :

« Un des grands avantages des voyages, c'est de piquer la curiosité, d'intéresser, de porter sur des objets nouveaux l'attention du malade, et l'empêcher par la même de se porter sur son état, et de prévenir cette disposition à l'hypocondrie, qui est si fâcheuse parce qu'elle détermine à chaque instant les humeurs à se porter sur la partie malade. »⁴⁶

Ce type de considération renforce l'hypothèse selon laquelle il existerait une certaine proximité entre voyages médicaux et voyages récréatifs, s'agissant dans les deux cas d'une forme de consommation qui implique des distractions au sens littéral du terme, soit en tant que dérivatifs permettant de prendre une certaine distance par rapport à la maladie. Cette fonction divertissante du tourisme médical est en outre étayée par les représentations de l'époque, qui envisageaient les états du corps et ceux de l'âme comme étroitement liés et interdépendants : un malade qui parvient à prendre un peu de bon temps et à se changer les idées éprouvera un mieux-être certain. À l'appui de cette affirmation, les médecins invoquaient des processus physiologiques parfois extrêmement complexes, démontrant l'influence des « passions » ou des émotions sur le physique.

Les voyages comportent certes également des désavantages sur le plan sanitaire, parmi lesquels Tissot retient celui « de passer une grande partie de sa vie dans une voiture au lieu d'être en plein air, d'être souvent cahoté », ce qui peut, à la longue et surtout chez les patients d'un certain âge, altérer les fibres nerveuses, « affectées par les secousses ». De plus, « cette vie ambulante est un obstacle insurmontable à un traitement prescriptif, doux et longtemps suivi », qui nécessite une certaine sédentarité pour être mis en œuvre sur la durée. Il n'en reste pas moins que l'on peut aisément, selon le médecin lausannois, « passer sur les inconvénients du voyage quant ils conduisent à un long séjour dans un air très sain ». ⁴⁷

⁴⁶ BCU Lsne. IS/3784/II/144.05.06.09, sans date, [1750-1797].

⁴⁷ *Ibid.*

Cette allusion à la qualité de l'air est typique de la culture médicale du XVIII^e siècle, laquelle accorde une importance considérable aux données climatériques. On a mentionné plus haut les cures d'altitude, très en vogue dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Il convient de rappeler l'histoire plus ancienne de ce type de séjour thérapeutique, qui s'inscrit dans la mouvance des topographies médicales, dont la tradition remonte à l'Antiquité⁴⁸ et qui connaît un regain d'intérêt au siècle des Lumières. Les médecins estiment alors que les pathologies doivent être envisagées dans le cadre physique dans lequel elles apparaissent, dont elles seraient étroitement dépendantes.

Les différentes propriétés de l'air et du milieu font parfois l'objet de descriptions extrêmement précises quand il s'agit de rendre compte de leur impact sur la santé. Consultant Tissot au sujet de l'un de ses patients, le Dr Benoît Cattaneo indique que celui-ci est « né sous un climat heureux, où on respire un air pur et élastique ». Cette « salubrité de l'air » a consolidé sa santé, qui n'a « souffert jusqu'alors aucune altération ». Mais un séjour dans un autre lieu, impliquant à son tour une modification du mode de vie, a récemment rompu cet équilibre : l'homme s'est trouvé obligé de s'établir à Milan, dont l'atmosphère serait, selon l'auteur, beaucoup moins propice. C'est alors qu'il ressent les premiers malaises. Plus tard, tandis qu'il séjourne à Mantoue, il se voit affecté d'un rhumatisme à la jambe, suivi d'une toux rhumatismale. Pour expliquer l'émergence de tels symptômes, le Dr Cattaneo passe en revue l'environnement physique de la ville – marais, rivière, végétation, insectes, qualité de l'air, etc. – afin d'examiner en quoi celui-ci aurait pu contribuer à générer ce genre d'affection. Il évoque d'ailleurs également les maux dont souffrent habituellement les habitants de la région, proposant ainsi un parfait exposé de topographie médicale.

Si les lieux peuvent constituer des agents pathogènes, un changement de milieu représente dès lors une mesure potentiellement thérapeutique. Nombre de patients se voient ainsi exhortés à voyager. En 1791, Monsieur de Blain, un habitant de Lucerne, s'est par exemple vu prescrire un périple dans les Alpes⁴⁹. Le chevalier de Belfontaine, résidant Paris, a lui aussi été envoyé à l'étranger par son médecin : « Je poussai même l'obéissance à son égard [...] jusqu'à entreprendre un voyage de quatre années dans les trois parties de ce monde »⁵⁰. Un autre patient se lance dans l'aventure de sa propre

48 Le célèbre traité hippocratique *Airs, eaux, lieux* tentait une forme de synthèse entre les caractéristiques d'un endroit – météorologie, géographie, qualité de l'air, etc. – et l'état de santé de ses résidents. Voir HIPPOCRATE, *Airs, eaux, lieux*, texte établi et traduit par Jacques JOUANNA, Paris, 1996.

49 BCU Lsne. IS/3784/II/144.04.02.15, 22 août 1791

50 BCU Lsne. IS/3784/II/144.01.07.02, 25 novembre 1772.

initiative, convaincu que les déplacements lui font du bien, après avoir effectué deux cures thermales à Aix-les-Bains : « Etant persuadé que les voyages m'étoit avantageux, je fis trois cents lieues, et m'en trouvay effectivement bien. »⁵¹

Comme le montrent ces divers exemples, le tourisme médical au XVIII^e siècle ne saurait être compris sans considérer les représentations relatives à l'influence de l'environnement géographique et du climat sur la santé ; s'il est appelé à connaître une intensification au XIX^e siècle, il puise ses racines dans une tradition bien antérieure. Enfin, il importe de souligner ses dimensions économiques et socioculturelles : touchant d'abord une minorité de privilégiés, dont le nombre s'accroît principalement par le bouche-à-oreille et la lecture de manuels de vulgarisation médicale, il génère, dans les régions qu'il élit, une véritable vie de cour ou de salon, où il est de bon ton d'être vu en compagnie des grands du monde. Tissot faisait incontestablement partie de ceux-ci, en tant que praticien reconnu mais aussi comme homme des Lumières ayant acquis une certaine notoriété. C'est à ce titre, d'ailleurs, que le procureur de Savoie l'invite à Aix, où il réserve une maison à sa disposition ; il a des raisons de croire que sa présence « augmenteroit la renommé de nos eaux »⁵² et y attireraient un grand nombre d'étrangers. Toutefois, il importe de souligner que si la réputation européenne de Tissot a bien concouru au succès de Lausanne, l'afflux de visiteurs ne peut être uniquement réduit à son pouvoir d'attraction, si grand fût-il. On l'a dit, le tourisme médical représente un phénomène social qui s'inscrit dans un contexte historique particulier ; il importe par conséquent de l'analyser en tenant compte, non seulement des conditions matérielles et structurelles qui le rendent possible, mais aussi de l'évolution des sensibilités et des modes de consommation au XVIII^e siècle.

51 BCU Lsne. IS/3784/II/144.01.09.19, sans date, [1772-1797].

52 BCU Lsne. IS/3784/II/144.01.07.41, 24 décembre 1772.

